

Hautefage-la-Tour

HAUTEFAGE LA TOUR

Bulletin municipal N° 9

LE CONSEIL MUNICIPAL

VOUS PRESENTE

SES MEILLEURS VOEUX

POUR LA NOUVELLE ANNEE

LE MAIRE
Guy VICTOR

CHERS AMIS

J'ai le plaisir de vous adresser ce 9ème bulletin municipal. Il ponctue la moitié de mon deuxième mandat de Maire de la Commune de HAUTEFAGE LA TOUR.

Ce document retrace une année de vie dans notre commune. Vous y découvrirez douze mois de concertation, de lutte afin que nos projets aboutissent, de travail d'animations au service de HAUTEFAGE, des HAUTEFAGEOISES et des HAUTEFAGEOIS.

Le Conseil Municipal que je préside y tient une grande place mais les différentes associations et l'école savent, chacune dans leur domaine, apporter à notre village tout leur dynamisme et leur motivation.

Notre objectif essentiel est que tous ceux qui ont choisi ou qui choisiront d'élire domicile dans notre commune, puissent s'intégrer facilement tant au sein de la communauté que dans notre environnement.

Et nous nous employons à assurer un meilleur cadre de vie, à encourager des initiatives, à sauvegarder ou à améliorer les services à la population, mais aussi à répondre à l'émergence de nouveaux besoins.

Enfin, je me permets de vous rappeler que tous ensemble nous avons une bataille à gagner à l'aube du troisième millénaire, celle qui va faire de HAUTEFAGE un village encore plus accueillant où il fait bon vivre.

Travaillant toujours dans l'intérêt général, je reste à votre disposition pour répondre à vos questions et à l'écoute attentive de toutes vos suggestions.

Souhaitons que 1999 dernière année de ce siècle soit agréable pour vous-même et vos proches. Que la démocratie l'emporte sur la violence des systèmes économiques ou politiques qui engendrent Pauvreté et Misère. Que la paix triomphe, que le bonheur vous accompagne chaque jour.

Votre MAIRE

TRAVAUX REALISES EN 1998

CHEMINS RURAUX

- Assainissement du mur du cimetière d'Hautefage,
- Jourjou, Lavergne, Bertrand, James et Saint-Thomas.

Coût des réalisations : 140 635, 28 Francs.

Nous nous permettons de vous rappeler la nécessité d'entretenir les chemins ruraux en traitant les herbes pour éviter une dégradation trop rapide.

EGLISE NOTRE DAME DE HAUTEFAGE LA TOUR

La pose des micro-pieux a provoqué d'importantes fissures dans le mur côté ouest et un risque d'affaissement de la voûte.

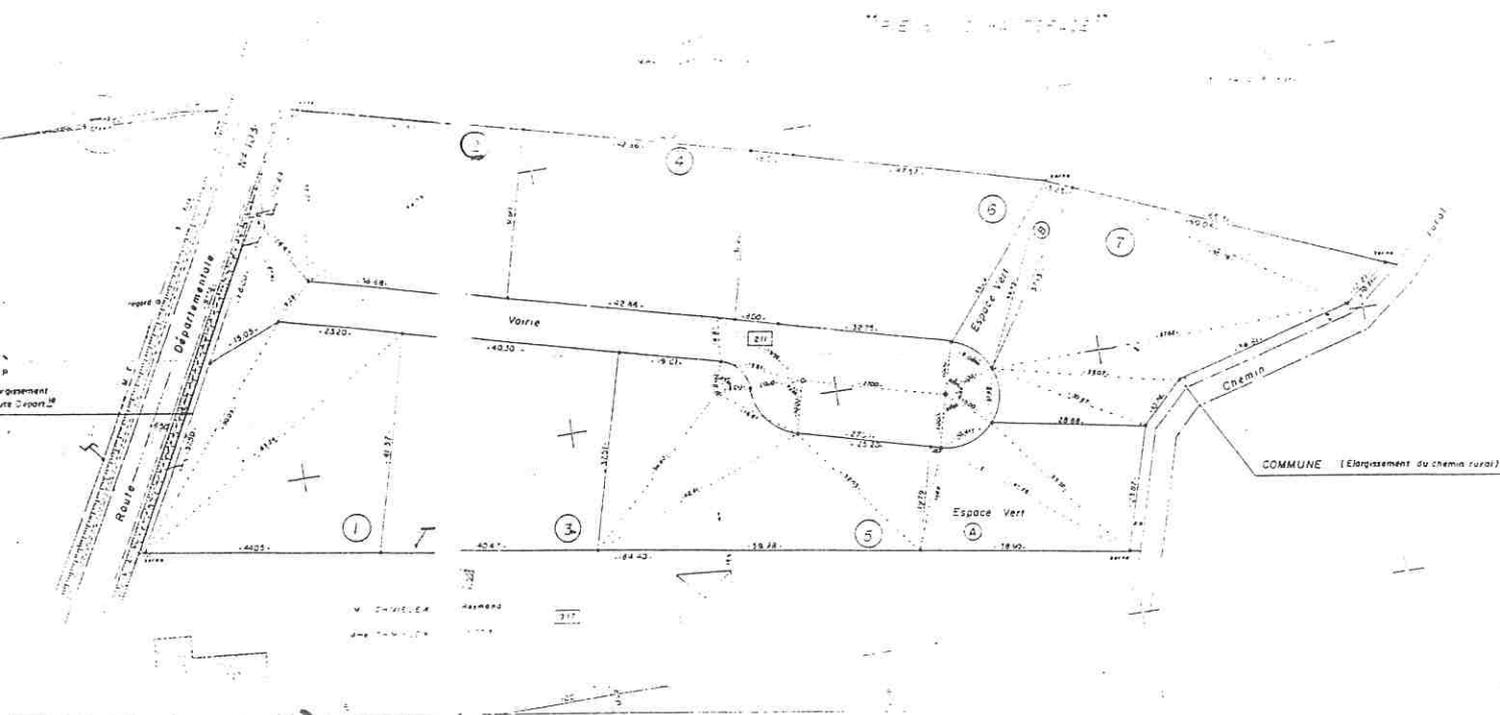
Suite à cet incident, les travaux ont été interrompus et la **DRAC** (Direction Régionale des Affaires Culturelles) a exigé la pose d'un étaielement, pour assurer d'une part la stabilité de la première travée, d'autre part maintenir la façade ouest et un cerclage avec des câbles en acier a été réalisé, coût 378 000,00 Francs.

Ces divers travaux sont venus se substituer au programme initialement envisagé et de ce fait ont engendré un surcoût et un prolongement des travaux.

La restauration du massif occidental de l'Eglise Notre Dame représentera une dépense d'investissement d'un montant de 2 250 000, 00 Francs. L'Etat en tant que Maître d'ouvrage participe à hauteur de 50 % et d'autres participations interviennent sous forme de subventions de la part du Conseil Général et du Conseil Régional, à ce jour nous n'en connaissons pas le pourcentage; la partie restante est à la charge de la commune.

Notre souci permanent est que les travaux de consolidation des maçonneries de la façade et de la voûte reprennent le plus rapidement possible pour être achevés au cours de l'été 1999.

LOTISSEMENT IMBERT



Superficie des lots

Lot n°1	1616 m ²
Lot n°2	1385 m ²
Lot n°3	1590 m ²
Lot n°4	1363 m ²
Lot n°5	1661 m ²
Lot n°6	1531 m ²
Lot n°7	1886 m ²

Prix H.T

48 480, 00 F
41 550, 00 F
47 700, 00 F
40 890, 00 F
49 830, 00 F
45 930, 00 F
56 580, 00 F

Un sous-seing a été passé pour les lots ci-dessous :

- Lot n°3, 5, 6 et 7.

En 1998, sept permis de construire ont été délivrés.

MULTI-SERVICES

Les résultats de l'enquête, effectuée par la Chambre de Commerce et d'Industrie auprès de la population de Hautefage la Tour, pour la création d'un commerce Multi-services, ont démontré que le projet était viable.

Le Conseil Municipal a décidé, par conséquent, lors de sa séance du 24 juin 1998 de créer un multi-services et une station-service afin de conserver ces activités et de maintenir la vie de la commune.

Le Permis de Construire a été déposé et la Chambre de Commerce et d'Industrie est chargée de réaliser les dossiers des demandes de subventions.

Malgré l'achat du Casino de Saint-Sylvestre par Intermarché, les administrateurs restent favorables à l'installation d'un relais des Mousquetaires à Hautefage la Tour.

Pour information, si des personnes de la commune sont intéressées par cette gérance, nous vous conseillons d'adresser un courrier à l'attention de :

Mademoiselle Sophie L'HOTELLIER
Chambre de Commerce et Industrie
50, rue de la Convention
47300 VILLENEUVE SUR LOT

ECOLE GEORGES BRASSENS

Nous souhaitons que les nouveaux arrivants dans notre commune fassent l'effort de scolariser leurs enfants à l'école de Hautefage pour que notre R.P.I (regroupement pédagogique intercommunal) puisse continuer à fonctionner dans les meilleures conditions.

Le ramassage scolaire est gratuit pour les familles, pour votre information, le coût annuel s'élève à 137 499, 10 francs, pris en partie par le Conseil Général et le reste par les communes de AURADOU et HAUTEFAGE.

Une garderie scolaire est mise à la disposition des parents à partir de 7 heures 30 le matin et jusqu'à 18 heures 45 le soir.

La commune fait un effort important pour que vous trouviez en zone rurale les mêmes services qu'en zone urbaine.

Effectifs Ecole Maternelle - Année 1998/1999 : 41 élèves

PROJET 1999-2000

Nous avons un projet de gros aménagements des bâtiments communaux : Mairie et Salle de réunions car l'aménagement actuel ne correspond plus à l'activité de notre commune.

ORDURES MENAGERES

La pose de conteneurs sélectifs a pris du retard, cela est indépendant de notre volonté, la réalisation des dossiers des demandes de subventions a nécessité de la part de la Communauté de communes plus de temps que prévu.

Nous pensons que ces travaux s'effectueront en début d'année 1999.

FETE DU 14 JUILLET

Le vide-grenier a connu comme les années précédentes un réel succès. Cette journée s'est terminée avec entrain dans la salle des fêtes par un repas très convivial devant un écran géant qui diffusait le match de la coupe du monde.

Cette réussite tient à l'implication active des membres du Syndicat d'Initiative, qui sont il faut le rappeler des bénévoles, ainsi qu'à l'assistance et aux moyens mis à disposition par la municipalité.

Pour terminer, le feu d'artifice a été offert par la Mairie et quelques élus.

JOURNEE PATRIMOINE CULINAIRE

La Communauté des communes organise le samedi 13 mars à la Salle des fêtes de Dausse à partir de 18 heures une soirée patrimoine familial, culinaire et culturel.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :

- Madame MOREL Monique au 05 53 41 96 89

ou

- Madame TRICOU Pierrette au 05 53 49 30 55

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Au mois de mars prochain, la France s'apprête à réaliser son 33ème recensement, neuf ans après le précédent.

Pour cette occasion, un agent recenseur vous rendra visite entre le 8 mars et le 4 avril. Merci de votre accueil.

DEMOGRAPHIE 1998

Naissances :

DELAYEN Lydia Solenza Charlène	3 novembre
PONS Léa Elvira Danielle	21 mai
RASPAUT Corentin Eric Stéphane	1er avril
SEBBANI Sophian Jamîl	29 juin
TAILLADE Margaux Laure	8 octobre
TAURISSON Clément Gaëtan	26 mars

Mariages :~

BARES Dominique - MILLOCQ Chantal	22 août
BEZON Laurent - PAYA Céline	11 juillet
MALERE Jôël - RAMUALDE-SERVIAT Marielle	30 mai
PLANCHON Bernard - MASSABEAU Nadine	5 septembre

Décès :

DELBOSQ Pierre	14 avril
GRENIER Joseph	31 mars
MIRABEL Arthur	21 août
PATEL Marie Fernande	17 avril